

*Initiatives ministérielles*

équipements et facilite le transport par train de voyageurs au Canada, plutôt que de revenir en arrière et de réduire le service VIA Rail dans le pays.

## LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

**M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom de nombreuses personnes partout au Canada, mais surtout de certains amis de Thunder Bay qui demandent instamment au gouvernement de se défaire de la taxe sur les produits et services proposée.

Ces pétitionnaires veulent d'autant plus se débarrasser de cette mesure qu'elle doit s'appliquer aux instruments culturels et pédagogiques nécessaires à l'éducation de nos enfants.

Puisque cette année sera l'Année de l'enfance, d'après ce que j'ai entendu dire, joignons donc le geste à la parole en ne taxant pas les instruments pédagogiques dont nos enfants ont besoin partout au pays.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, on répond aujourd'hui à la question n° 327.

[Texte]

## LE DÎNER OFFICIEL EN L'HONNEUR DE NELSON MANDELA

Question n° 327—**M. Kaplan:**

1. Sur les 1800 personnes conviées à un dîner officiel offert le 18 juin 1990, en l'honneur de Nelson Mandela, pourquoi n'y a-t-il aucun député libéral et néo-démocrate de Toronto et pourquoi les députés conservateurs de Toronto ont-ils tous été invités et ont-ils tous reçu des billets pour distribuer à leurs partisans?

2. Cette réception officielle, payée par les contribuables canadiens, vise-t-elle à redorer le blason du Parti conservateur et, dans l'affirmative, le premier ministre en informera-t-il M. Mandela?

**M. Leonard Gustafson (secrétaire parlementaire du premier ministre):** 1. Vingt et un députés libéraux et néo-démocrates étaient invités au dîner officiel offert par le gouvernement en l'honneur de Nelson Mandela.

2. Non. Le dîner était offert en l'honneur de Nelson Mandela, un grand homme qui consacre sa vie à défendre l'idée d'une Afrique du Sud libre et démocratique. Des Canadiens de toutes les couches sociales étaient invités: des parlementaires des divers partis politiques aussi bien que des représentants des différents groupes ethnoculturels et communautaires, ainsi que des chefs de file du monde universitaire, des arts, de la religion, des milieux

d'affaires, du journalisme, des sciences et des syndicats et des représentants des gouvernements local et provincial.

[Traduction]

**M. le Président:** On a répondu à la question dont le secrétaire parlementaire a parlé.

**M. Cooper:** Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

**M. le Président:** Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

## LOI SUR L'EXPLOITATION DU CHAMP HIBERNIA

## ATTRIBUTION DE TEMPS POUR L'ÉTUDE À L'ÉTAPE DU RAPPORT ET DE LA TROISIÈME LECTURE DU PROJET DE LOI C-44

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 1<sup>er</sup> octobre, de la motion de M. Epp:

Que, relativement au projet de loi C-44, Loi concernant l'exploitation du champ d'hydrocarbures Hibernia et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, au plus un jour de séance supplémentaire soit attribué pour l'étude à l'étape du rapport et un jour de séance soit attribué pour l'étude à l'étape de la troisième lecture de ce projet de loi; et

Que, quinze minutes avant l'expiration du temps prévu pour les Affaires émanant du gouvernement au cours du jour de séance attribué pour l'étude à l'étape du rapport et au cours du jour de séance attribué pour l'étude de la troisième lecture de ce projet de loi, toute délibération devant la Chambre soit interrompue, s'il y a lieu, aux fins de cet ordre et, par la suite, toute question alors nécessaire pour disposer de l'étape à l'étude à ce moment soit mise aux voix immédiatement et successivement, sans plus ample débat ni amendement.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Il restait quatre minutes au député de Lac-Saint-Jean. Puisqu'il n'est pas à la Chambre, je dois accorder la parole au député de Burin—Saint-Georges.

**L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges):** Monsieur le Président, je suis le débat avec grand intérêt parce qu'il s'agit, bien sûr, d'une question touchant de très près Terre-Neuve et d'un projet qui représente de grands avantages pour ma province.

Soyons généreux. Le débat n'a pas été sans vertus. Comme dans tous les débats, nous y avons appris quelques petites choses et je sais que vous conviendrez, monsieur le Président, que vous et moi avons notamment appris que le NPD avait découvert la notion de viabilité économique.